

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19985 - 77EME ANNÉE

Une invention réunionnaise qui pourrait être partagée avec les pays voisins

Changement climatique : le Fourneau portoï pour lutter contre la déforestation

Une poignée de bois pour cuire 3 kilos de riz, bois qui peut être remplacé par des briquettes de bagasse, de balles de riz ou de résidus de l'agriculture : le Fourneau portoï permet de réduire considérablement les besoins en énergie pour la cuisson des aliments. C'est donc un moyen de lutter contre la principale cause de la déforestation : la production de charbon de bois pour cuire la nourriture. La diffusion du Fourneau portoï avait fait l'objet d'une des dernières conférences de presse de Paul Vergès, c'était donc un de ses derniers combats. L'utilisation du Fourneau portoï dans les Etats touchés par la déforestation permettrait à La Réunion d'apparaître comme un pays pleinement solidaire de ses voisins.

Lors de la COP26 à Glasgow, Andry Rajoelina, président de Madagascar, a rappelé que la principale cause de la déforestation dans son pays est le besoin en charbon de bois pour la cuisson des aliments. Ce problème est commun à des nombreux pays en développement. Or, la consommation de biomasse contribue aux émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique, car il suffit de quelques instants pour brûler du carbone qu'un arbre a mis des années à stocker. Ceci explique pourquoi le Brésil est considéré comme un des pays au monde à contribuer le plus au

changement climatique, non pas en raison de son industrie et des automobiles, mais à cause de la déforestation accélérée de l'Amazonie.

Une poignée de bois pour cuire 3 kilos de riz

Le charbon de bois coûte beaucoup moins cher que le gaz et est jugé plus sûr. Dans le même temps, il est difficile de croire que les pays en développement seront capables de produire suffisamment d'électricité pour cuisiner avec cette énergie.

Voici plus de 40 ans, sous l'impulsion d'Alain Séraphine, l'Atelier portoï avait inventé un mode de cuisson innovant : le Fourneau portoï. Il avait été présenté officiellement le 27 mars 1981. Equipé de trois foyers et d'un mode de tirage original, il peut être fabriqué facilement à La Réunion et donc dans les pays en développement. Il permet en effet des économies considérables. Il suffit d'une poignée de bois (200 grammes) pour cuire 3 kilos de riz. Le Fourneau portoï accepte également comme combustible les briquettes de bagasse, ou tout résidus de l'agriculture sous ce format. Les balles de riz issues de son décorticage destinées à remplacer partiellement le charbon de bois dans les réchauds malgaches pourrait également être un combustible.

Former des Réunionnais pour partager la technologie

Illustration de l'innovation réunionnaise, le Fourneau portoï permettrait ainsi de remplacer à moindre coût les réchauds traditionnels, et de lutter contre la déforestation là où le charbon de bois est le seul moyen de cuire les aliments. Ceci ne manquerait pas d'intéresser la plupart des pays voisins, où le charbon de bois est quasiment la seule source d'énergie pour la cuisine, y compris dans les villes.

Ainsi utilisé à grande échelle, le Fourneau portoï permettrait de lutter efficacement contre la déforestation, puisqu'il a besoin d'une quantité réduite de biomasse pour produire de l'énergie.

Concernant sa diffusion, pourquoi ne pas former des Réunionnais à sa fabrication afin d'opérer le transfert de technologie chez nos voisins ? En partageant une innovation dans un domaine aussi essentiel que la cuisson des aliments, La Réunion pourrait apparaître comme un pays pleinement solidaire de ses voisins, surtout si cette innovation permet de préserver les forêts, un outil indispensable à la lutte contre le changement climatique.

M.M.

Pourquoi stigmatiser des victimes de la politique de la France dans l'océan Indien ?

Le racisme anti-mahorais à La Réunion conséquence de l'aventure comorienne de Paris

Les affrontements qui ont eu lieu à Saint-Benoît et leur interprétation rappelle un racisme anti-Mahorais bien installé à La Réunion et qui remet en cause la carte postale de l'île du « vivre ensemble ». La stigmatisation d'immigrés de condition modeste arrivés au cours de ces dernières années entretient une diversion qui empêche d'évoquer le fond du problème. Il trouve son origine dans la volonté de Paris de continuer à administrer Mayotte malgré le résultat du référendum d'indépendance des Comores reconnu par la communauté internationale représentée par l'ONU et l'Union africaine, ainsi que dans un autre refus découlant du premier : celui d'accorder l'égalité sociale aux habitants de Mayotte, territoire à qui Paris a donné le statut de département français depuis pourtant plus de 10 ans. En conséquence, Paris a créé les conditions d'une immigration mahoraise qui ne pourra que s'amplifier dans les années à venir, à moins que la France change de politique dans l'océan Indien et commence à réparer les dégâts d'une aventure comorienne commencée voici près de 50 ans.

Mercredi 3 novembre à Saint-Benoît, des heurts ont impliqué des jeunes originaires de deux quartiers de Saint-Benoît. Dans la soirée, un jeune a lancé un galet sur des gendarmes. Interpellé, il a rapidement été condamné à 6 mois de prison. Son sursis probatoire a été révoqué à hauteur de 4 mois. Il sera donc placé en détention. Outre cette réponse judiciaire, le maire de Saint-Benoît a évoqué la possibilité de supprimer le versement des allocations familiales aux familles dont les enfants seraient coupables de faits de vio-

lence urbaine. Cette mesure extrême va dans le sens de la répression, la seule manière pour le pouvoir de répondre rapidement à la peur de débordements pouvant s'étendre plus largement.

« L'ire des Réunionnais qui se sont sentis dépossédés »

Comment expliquer de tels faits qui montrent bien que le « vivre ensemble » tant mis en avant pour décrire la société réunionnaise peut rapidement être mis à mal ? Car ce qui différencie les protagonistes des affrontements de mercredi est leur origine ethnique avec d'un côté des jeunes descendants d'esclaves, d'engagés ou de petits blancs, et de l'autre des jeunes dont les parents ont immigré depuis l'archipel des Comores.

Dans le « Journal de Mayotte », Amina Djoumoi, Réunionnaise d'origine mahoraise et présidente du Collectif Re-Ma, appelle à arrêter de stigmatiser une des composantes de la société réunionnaise : « Ce sont des scènes similaires à ce qu'on voit à Mayotte chaque jour. Lors de ces violences, à partir du moment où un jeune ressemble à un Mahorais, les créoles ici ou les zoreilles, le catégorisent comme tel. Ça rejailit automatiquement sur nous, les mamans sont pointées du doigt lorsqu'elles mènent des démarches administratives. Sans compter que les médias attisent le feu en mettant tout le monde dans le même panier. » Et d'indiquer que « le maire de Saint-André a attribué les logements à Saint-Benoît aux familles demandeurs ». Pour le « Journal de Mayotte », cette décision a provoqué « l'ire des Réunionnais qui se sont sentis dépossédés de ces logements sociaux, aggravant un peu plus la mésentente entre les communautés ». Concernant les bénéficiaires

de ces logements sociaux, Amina Djoumoi rappelle que « certains étaient à La Réunion depuis longtemps, mais d'autres sont fraîchement arrivés de Mayotte après avoir obtenu des papiers. Enfin, certains jeunes arrivent en foyer, placés parce qu'il n'y a pas assez de place à Mayotte ». Et de souligner : « quels que soient les auteurs, je demande qu'ils soient jugés en tant qu'individu et non en tant que Mahorais ou comme ressortissant d'une communauté. Nous avons eu du mal à faire notre place à La Réunion, nous ne voulons pas être assimilés à ça ».

Paris a-t-il anticipé la croissance démographique de Mayotte ?

L'émigration de Mahorais à La Réunion trouve son origine dans l'aventure comorienne d'un gouvernement français en 1975. Refusant de reconnaître le résultat d'un référendum que Paris avait pourtant organisé l'année précédente, le gouvernement a décidé d'organiser la sécession de Mayotte de la République des Comores. Des milliers de Mahorais suspectés d'être des patriotes ont été expulsés de leur île, et la fraude électorale largement utilisée dans les années 1960 par le pouvoir à La Réunion a été mise en œuvre pour donner un vernis démocratique au maintien de l'administration française à Mayotte. Les gouvernements qui se sont succédé depuis à Paris n'ont pas remis en cause cette aventure comorienne. Or depuis l'indépendance des Comores en 1975, la situation a fondamentalement changé. Manifestement le pouvoir parisien n'avait pas anticipé un phénomène inéluctable : la croissance démographique. 3 ans après la sécession de Mayotte, l'île comptait 47.000 habitants contre plus de 260.000 en 2017,

officiellement recensés par l'INSEE qui inclut dans ce décompte les immigrés clandestins. L'INSEE avait d'ailleurs rappelé que selon les services fiscaux, la population des foyers fiscaux est inférieure à 220.000, ce qui donne une idée du nombre d'habitants ayant la nationalité française. Cette multiplication par cinq de la population de Mayotte en 40 ans a des répercussions à La Réunion.

La Réunion terre de droits sociaux refusés aux habitants de Mayotte

En effet, Paris a poussé l'aventure comorienne jusqu'à faire de Mayotte un département français en 2011. Mais les lois sociales y sont « adaptées ». Le SMIC de Mayotte est inférieur au SMIC de France ou de La Réunion, et le RSA servi à Mayotte est inférieur de moitié au montant versé en France ou à La Réunion. Par ailleurs, la majorité de la population vit dans des logements précaires assimilés à des bidonvilles tandis que les fonctionnaires bénéficient de 40 % de surémunération. Pour les Mahorais, le statut départemental est synonyme de précarité, et il accentue les inégalités entre une minorité vivant selon les standards occidentaux et les autres, ce qui alimente de nombreuses émeutes. Paris entretient donc tant bien que mal une tête de pont « low-cost » dans le Canal du Mozambique, avec une égalité sociale qui n'est pas prévue avant 10 à 15 ans si tout va bien. Sachant que la plupart des habitants de Mayotte ont la nationalité française, ils peuvent se rendre sans visa dans n'importe quel pays de l'Union européenne. Le territoire intégré

dans l'Union européenne le plus proche de Mayotte est La Réunion qui est également un département français, où l'égalité sociale avec la France s'applique. En conséquence, les Mahorais savent qu'à deux heures d'avion ils peuvent bénéficier de plein droit d'une considérable augmentation de leurs revenus, d'un risque de mortalité infantile réduit, d'écoles beaucoup moins surchargées et de logements qui ne sont pas des bidonvilles. A cela s'ajoute le fait que des responsables politiques peu scrupuleux ont incité à l'immigration mahoraise afin de se créer une clientèle électorale.

Les Mahorais victimes de la politique de la France dans l'océan Indien

L'immigration mahoraise s'explique donc par l'appel d'air créé par Paris, d'une part par son refus de donner aux Mahorais l'égalité sociale et d'autre part du fait que tout bénéficiaire de la nationalité française peut venir sans visa et rester autant qu'il veut à La Réunion. Les Mahorais subissent alors à La Réunion le racisme ciblant les nouveaux arrivants de condition modeste, celui que connurent par le passé les immigrés indiens et chinois notamment. Mais il est aggravé en raison de la crise sociale créée par la départementalisation de La Réunion. Crise trouve son origine notamment dans le refus de soutenir le développement du pays, cause du chômage massif, et dans le manque d'investissements de l'État envers les plus démunis, à l'origine de l'importante pénurie de logements sociaux. Avec plus de 260.000 habitants,

Mayotte compte une densité de population deux fois plus importante qu'à La Réunion. Elle est excessivement vulnérable au changement climatique, car il suffit d'une sécheresse prolongée pour provoquer une crise de l'eau. Les perspectives démographiques sont claires : en 2050 Mayotte comptera plus de 400.000 habitants, soit près de 10 fois plus que l'année du référendum pour l'indépendance des Comores.

Il ne serait donc guère étonnant que l'immigration mahoraise s'amplifie, compte-tenu de droits sociaux nettement inférieurs à Mayotte par rapport à La Réunion, et du fait de la nationalité française des Mahorais. Ce sont des décisions prises exclusivement par Paris.

Alors, plutôt que de stigmatiser les Mahorais victimes de cette politique, pourquoi ne pas demander des comptes aux responsables de cette situation. Si Paris commençait à réparer les dégâts d'une aventure comorienne commencée voici près de 50 ans, nul doute que le racisme anti-Mahorais diminuerait à La Réunion, et la France pourrait voir changer son image ternie par sa politique dans l'océan Indien qui exclut les Réunionnais de toute responsabilité dans la Commission de l'océan Indien, et qui va même jusqu'à effacer « La Réunion » de la dernière déclaration des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation régionale.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

La lang kréol rényoné : Dèstiné pou disparète, alé oir zordi li lé an plène form ? Morso niméro 3

Souvan défoi mi kalkil pou kossa la lang kréol rényoné la pa disparète é an kontrè kossa li la nyabou sirmonte bande la forssi d'après sak toute bande sondaz i difikilté pou vni sak li la vni zordi. di dopi in takon d'zané ziska l'ané.

2021 – l'ané dèrnyé sondaze lofis la lang la domandé. Sondaz-la i amontr klèrman noute lang néna in vokassion pou ansèrv pou toute sak ni vé li ansèrv : lékol-li, kiltir-li, lédikassyon-li, lidantité li, la formassion, final de konte pou toute sak in lang i ansèrv dan in péi nomal na poin in lang pou ékrazé in n'ote. Sak la pa lo ka zordi, mé sa noute toute i koné.

Pou mwinn noute lang lé lézitime pou tienbo son rol dann in bilanguism rézoné avèk la lang bande franssé. Inn lang nou la fé. Sa lé anou. Sé noute pèp rényoné la fé ali konm li lé zordi. L'ote par la forss dé shoze nou lé dann l'obligasion itilizé. Mi di noute lang nou la fé. Kissa " nou" ? Toute sak la vni dann noute péi par vag é l'amenn zot kote-par dann la formassion noute pèp rényoné, son lidantité, son lang, son kiltir. Taka la lang bande franssé li té inpozé, é zordi i di sa sé la lang ofisyèl la franss é sète bande franssé, d'après lartik 2 la konstitissyon fransé. Li lé abityé fé disparète lé zot, é li lé abityé soumète lé zot dsou son dominassion-mé sa noute toute i koné sé in késtyon la politik.

Zordi noute lang kréol rényoné li lé dominé. I done ali in pti plass rakokiyé. Mi éspère li va dérakokiyé é pran in plass konforme noute jéni d'pèp rényoné. Ziskatan ni vienbou trape in sityassion

Promyé zafèr mi antrovoi, sé la fors la kréolizassion : li adapt toute sirkonstanss. Anpèsh ali fé son shomin, li fé son shomin an dsou. Done ali in pyé li pé pran lo karo. kraze ali dovan in roulo konprèssèr linguistik, li arlèv la tète. Mi oi sa konm in fors rézistanss tazantan passiv, tazantan aktiv mé touzour paré pou ropran favèr.

Dézyème zafèr mi oi sé la rovandikassion politik : mo d'orde lotonomi pou anparl arienk sak nou la konète konm pli for kouran, la fé bonpé pou mète anlèr noute lidantité, nout lang, noute kiltir. Noute toute i di zordi nou lé rényoné mé sé lo pèpe la pran sa sou son sharj pou li transform sa an réalité : ni pé apèl sa la konssyans rényonèze. Sak i fé ké ni apèrssoi nou lé konm ni lé, ni pran konsyanss sak ni lé pou vréman, é ni rovandik noute lidantité.

Troizyème zafèr mi antrovoi ankò, sé lo role bande zaktère la pran é i pran ankò dann lo révèye nout konsyans : aktère politik, aktèr sosyal, aktère kiltirèl, souvan dé foi lavangarde noute pèp rényoné la vnyabou antrne avèk zot in mazorité.

Troizyème morso-la pankor fini.

Justin